



Syndicat National des Médias et de l'Écrit

Secrétariat national

INTERVENTION DU SNME AU CONGRES DE LYON

Bonjour à tous et à toutes,

Le Syndicat national des médias et de l'écrit CFDT, est ravi de vous revoir tous, ici à Lyon, ville natale des Frères Lumière et donc du cinéma et de l'audiovisuel français ! Un grand merci aux camarades d'Auvergne Rhône Alpes pour leur accueil chaleureux ! Cette mandature a été marquée par de nombreuses crises.

Une crise sociale révélée par les gilets jaunes et associée au débat sur le pass sanitaire qui a favorisé la division de notre pays et la récupération politique des sujets sensibles qui méritaient pourtant une véritable concertation. Les extrêmes, qui menacent les bases de notre démocratie, ont eu beau jeu de « dire publiquement tout haut ce que certains pensent de moins en moins bas ». Face à cela, les journalistes ont dû batailler pour exercer leur métier librement. Des journalistes qui ont subi de multiples attaques, en provenance de mouvements protestataires comme du gouvernement qui a voulu, avec la loi sur la sécurité intérieure, restreindre la possibilité de filmer et de photographier. Le SNME Cfdt a contribué à faire barrage à cette régression de la liberté d'informer. La liberté d'informer est un droit qui ne souffre d'aucune restriction.

Crise sanitaire et sociale donc, mais aussi crise environnementale : les impacts directs du dérèglement climatique se sont invités dans nos vies pour ne plus nous quitter ; inondations, incendies, tempêtes, partout dans le monde, la crise climatique se manifeste.

La Cfdt a pris ses responsabilités dans le domaine environnemental avec la création du réseau des sentinelles vertes de la F3C soutenu par la confédération.

Nous voulons peser positivement sur l'empreinte écologique, et appeler les salariés à changer de comportement, à s'interroger sur les modes de production de leurs entreprises. Nos militants doivent interpeller leurs directions sur leurs pratiques, réfléchir aux infrastructures, mettre en question les déplacements, les usages... Le SNME compte dans ses rangs de nombreuses sentinelles vertes. Après la phase de formation avec les fresques du climat et du numérique, après la phase de discussion lors d'une table ronde avec Laurent Berger et lors de rencontres entre sentinelles, après tout cela, donc, les militants de ce réseau doivent à présent sensibiliser, mobiliser, porter du revendicatif en entreprise. Les problématiques écologiques et sociétales que traitent ce réseau sont désormais non seulement un vecteur nouveau de syndicalisation mais font également partie intégrante de notre syndicalisme. La création du pacte du pouvoir de vivre initiée par la CFDT s'inscrit également dans cette nouvelle ère.

Des propositions qu'il faut porter en France mais également en Europe, et la CFDT peut s'appuyer sur la CES grâce à son président Laurent Berger.

S'associer à des collectifs, créer des nouveaux réseaux au sein de la CFDT et organiser des enquêtes comme « Parlons Engagement » sont une des forces de la CFDT. Cela nous permet d'être au plus proche de la réalité des salariés et des attentes des militants, et

d'adapter ainsi nos propositions en étant pragmatiques plutôt qu'idéologues !

Nous saluons également l'adoption par le CNC de la charte CFDT d'engagement pour la prévention des violences sexistes et sexuelles, et sa signature par le secrétaire général. Nous en profitons pour signaler que le SNME l'a également signée en 2021.

Notre organisation confirme sa place de 1^{er} syndicat dans le privé en France, fruit du travail des équipes sur le terrain. Ce sont la proximité mais aussi nos convictions qui nous permettent d'aboutir à ce résultat.

Réformer, c'est tenir compte de la réalité et la Cfdt est réformiste. Nous pensons que sur beaucoup de sujets, il faut s'adapter à la vie professionnelle. Nous devons réformer les organisations du travail, afin que le travail puisse être partagé. Nous devons protéger notre modèle social, qui a fait ses preuves pendant la crise sanitaire, le renforcer, l'améliorer en donnant les moyens à ses différents secteurs médicaux de soigner les Français, et de sortir de l'idée de « start up nation », d'une société de classe, où il y aurait les « pensants », qui créent, les salariés de 1^{re} ligne, de 2^e ligne, et les autres !

Par ses actions, la CFDT a permis de préserver nos services publics. Elle doit continuer de mettre au 1^{er} plan la responsabilité sociétale des entreprises, et se battre pour une rémunération juste, pour l'égalité professionnelle, l'inclusion, la préservation du tissu

économique, la solidarité. Des sujets qui, nous le savons, sont au cœur de l'action de notre organisation.

En ce mois de juin 2022, une question essentielle préoccupe le SNME : celle du financement de l'audiovisuel public. France Télévisions, Radio France, TV5 monde, France Media Monde, Arte, l'INA... Des entreprises connues de tous, dont on ne sait pas comment elles seront financées demain. La Contribution à l'audiovisuel public est supprimée cette année, et personne, ni le gouvernement, ni les parlementaires, ne dit aux 17 000 salariés du secteur comment, au 1^{er} janvier 2023, leurs entreprises seront financées. Cette situation résulte d'une profonde méconnaissance de la spécificité du service public de l'audiovisuel et d'un manque d'ambition affichée par l'Etat.

Faire notre travail de manière crédible nécessite de nous mettre à l'abri de tout soupçon sur notre liberté et notre indépendance. Il faut donc un financement à la hauteur de l'ambition et des missions. C'est un enjeu démocratique.

Pour terminer, le SNME exprime son soutien et son adhésion au rapport d'activité et souhaite rendre hommage aux journalistes et techniciens qui font leur métier en couvrant l'actualité avec une pensée particulière à ceux qui sont blessés, ou décédés en exerçant leur métier, dans les pays en guerre et dernièrement en Ukraine.

Merci pour votre écoute !